

COU

15 JUL. 2020

D.D.T.

Service Déplacements Risques Sécurité



SA → SJP Pano / DISTM

Signalé <input type="checkbox"/>	DIR	DA	D A D M L	M R D I	M T E	S A T	S A G	S A U P	S D R S	S H R U	S M	S E A F E N
Réponse <input type="checkbox"/>												
Date .....												
Chrono DIR <input type="checkbox"/>												
Pr attribution												
Relation avec												
Pour info												
Observations												

**Monsieur Bernard GONZALEZ**

Préfet des Alpes-Maritimes

Tour Jean Moulin

147 boulevard du Mercantour

CADAM - BP 3001

06286 NICE Cedex 3

M. Guy HERON  
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nice, le 26 JUIN 2020

Objet : Avis sur les projets de PPR inondations

Monsieur le Préfet,

En tant que Personne Publique Associée, le SMIAGE a été destinataire des projets complets de dossiers de PPR inondations sur les communes de Biot, Vallauris, Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-la-Napoule, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

En tant que Syndicat œuvrant pour la lutte contre les inondations, les nouvelles dispositions du PPR inondations quant à la préservation des Zones d'Expansion de Crues grâce au classement des zones peu ou pas urbanisées en rouge et la mise en place d'une bande inconstructible le long des vallons paraissent essentielles pour la protection des personnes et des biens.

Associés à toutes les phases d'élaboration de ces dossiers, mes services prennent acte des mesures prescrites et émettent un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

*Bien cordialement*

**Charles Ange GINESY**  
Président